



Fédération Algérienne de Foot Ball
LIGUE DE FOOT BALL AMATEUR
DE LA WILAYA DE BLIDA



Modalités d'accèsion et de rétrogradation

SITUATION SAISON SPORTIVE 2024-2025

Division Honneur : un groupe de 12 clubs
Division Pré-Honneur : un groupe de 10 clubs

Au terme de la saison 2024 – 2025

Dans tous les cas :

- **Le club classé à la 1ère place en division « Honneur » accède en régionale 2.**
- **Pour la saison 2025 – 2026 : La division « Honneur » sera composée de (Douze) 12 clubs.**
- **Le club classé à la 1ère place en division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».**

A – Principe : Aucun club de la « Régionale Deux » (R 2) ne rétrograde en division inférieure :

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
+ 01	- Le club classé <u>2ème</u> de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 01	- Le club classé <u>12ème</u> de la division « Honneur » rétrograde en division « Pré-Honneur ».
= 12	Soit $12 - 01 + 01 + 01 - 01 = 12$ Clubs

B – Principe : 01 (un) club de la « Régionale Deux » (R 2) rétrograde en division inférieure :

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 01	- Le club classé <u>12ème</u> de la division « Honneur » rétrograde en division « Pré-Honneur ».
+ 01	- Le club qui rétrograde de la « Régionale Deux » (R2)
= 12	Soit : $12 - 01 + 01 - 02 + 01 = 12$ Clubs

C – Principe : Deux (02) clubs de la « Régionale Deux » (R 2) rétrogradent en division inférieure :

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 02	- Les clubs classés <u>11^{ème}</u> , et <u>12^{ème}</u> de la division « Honneur » rétrogradent en division « Pré- Honneur ».
+ 02	- Les Deux (02) clubs qui rétrogradent de la division « Régionale Deux » (R2)
= 12	Soit : $12 - 01 + 01 - 02 + 02 = 12$ Clubs

D – Principe : Trois (03) clubs de la Division « Régionale Deux » (R 2) rétrogradent en division inférieure :

- 01	- Le champion de la division « Honneur » accède en division « Régionale Deux » (R2).
+ 01	- Le champion de la division « Pré-Honneur » accède en division « Honneur ».
- 03	- Les clubs classés <u>10^{ème}</u> , <u>11^{ème}</u> , et <u>12^{ème}</u> , de la division « Honneur » rétrogradent en division « Pré- Honneur ».
+ 03	- Les clubs qui rétrogradent de la division « Régionale Deux » (R2)
= 12	Soit $12 - 01 + 01 - 03 + 03 = 12$ Clubs

→ Dans tous les cas de figures, la Division « Pré-honneur » sera constituée des clubs restants et éventuellement des nouveaux clubs qui seront affiliés à la ligue à l'entame de la saison 2025 – 2026.